

La Gazette

Céreste-en-Luberon

N° 119 Juillet 2022

EDITO

L'été est là, les grosses chaleurs et les touristes sont arrivés. Comme pour les années précédentes il convient d'être vigilants, pour les risques liés en journée aux fortes températures, mais aussi au risque de manque d'eau. Concrètement, il est interdit d'arroser les pelouses, les espaces verts de 9h à 19h et de remplir les piscines. Il est aussi interdit de prélever et d'irriguer aux mêmes horaires. Les habitants ne peuvent pas laver leurs voitures hors stations de lavage. La préfecture annonce aussi une « déduction de 20 % des prélèvements d'eau individuels, agricoles, industriels et commerciaux ».

Pour le bien de tous et de notre commune veuillez respecter ces directives.

Il convient aussi à tous les Cérestains de veiller au risque incendie en cette période estivale, surtout pour ceux qui habitent près des espaces boisés, et de signaler au plus vite tous départs de feu, et cela pour la sécurité de tous.

Soyez également respectueux des employés qui ramassent les conteneurs d'ordures ménagères, en veillant à trier et à respecter les consignes de dépôts. Prévenez également la mairie de tous dépôts sauvages, non respectueux de notre environnement. Nous devons encore trop souvent envoyer nos employés municipaux ramasser dans les conteneurs à ordures ménagères, des déchets qui n'ont rien à voir avec des déchets ménagers, et qui devraient être portés à notre déchetterie intercommunale à la sortie de la commune en direction de Viens. Pour tous renseignements concernant les conditions d'accès à cette déchetterie, veuillez contacter l'accueil de la mairie. Pour rappel les dépôts « sauvages » sont passibles de fortes contraventions 4^{ème} catégorie et 5^{ème} si récidive.

Après toutes ces recommandations, je souhaite à toutes et à tous un bon été, et vous invite à participer aux festivités organisées cette année 2022, dont vous trouverez le détail dans cette Gazette.



Gérard BAUMEL Maire de CÉRESTE

ECOLE de CÉRESTE Départ de Danielle JULIEN

Danielle JULIEN a enseigné avec professionnalisme et rigueur à des centaines d'enfants de Céreste et des alentours et cela depuis plus de 30 années dans notre école communale de CERESTE. Aujourd'hui elle nous quitte pour un poste d'enseignante dans la commune de Vachères. L'ensemble des enfants, des enseignants, des parents d'élèves et la Mairie ont voulu lui souhaiter une bonne continuation dans sa nouvelle affectation avec nos félicitations, remise de cadeaux et un goûter organisé dans la cours de l'école en son honneur.



Passage en 6ème

Le 23 juin les 14 enfants qui vont quitter notre école pour entrer en 6ème ont été félicités par le Maire accompagné de Stephan, délégué à l'école, et d'élus ainsi que par les enseignants, avec remise d'un Diplôme et d'une calculatrice offert par la Mairie et d'un livre : Les Fables de la Fontaine, offert par l'Education Nationale. Félicitations pour la poursuite de leurs études au collège.

L'école change avec le Numérique

C'est une solution pour faciliter la mise en place du numérique éducatif dans le cadre du Plan des écoles Numériques innovantes et rurales.

La Mairie a financé avec l'aide de l'état, le système informatique et l'achat des tablettes SQOOL pour les élèves.

La formation des enseignants a eu lieu récemment pour une mise en place à l'école, du Numérique éducatif à la prochaine rentrée.



Point d'épluchures de patates pour notre cercle littéraire !



Bien loin des côtes de Guernesey et à Céreste en Luberon, nous étions une dizaine d'amateurs de littérature à nous réunir ce mardi 3 mai à la Médiathèque.

Around d'une boisson chaude, bienvenue car la pluie nous accompagnait, nous avons à tour de rôle présenté un livre sur le thème de l'uchronie.

Parfois incompris, ce genre littéraire nous a permis d'échanger et de passer un bon moment. *Syhaey*

(1)"Le cercle littéraire des amateurs d'épluchures de patates de Mary Ann Shaffer et Annie Barrows chez NIL éditions"

Taekwondo

Dimanche 26 juin à Forcalquier lors du passage de grade de nos petits Cérestains inscrits à l'Académie Taekwondo Alpes de Haute-Provence. Kleia, Nelson, Ange, Mayanne, Apolline, Gianni et Tess. Ils ont été récompensés pour leur détermination et travail fourni tout au monde de cette année.

C'est Vincent Hernoux qui entraîne ces enfants tous les mercredis au Dojo de Céreste.



Label ECODEFIS : La Serpentine

Cette micro brasserie artisanale au cœur du Luberon installée à CERESTE depuis début 2021, vient d'obtenir le Label ECODEFIS catégorie **OR**. Le Diplôme a été remis, lors de la cérémonie du 27 juin à APT, au Maire de Céreste par le Président de la CCPAL et le Président de COTELUB en présence du Président de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse et du représentant de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Régionale afin qu'il soit remis officiellement à CERESTE par le Maire à Arthur GROOT dirigeant de la société La Serpentine.



Renseignements municipaux

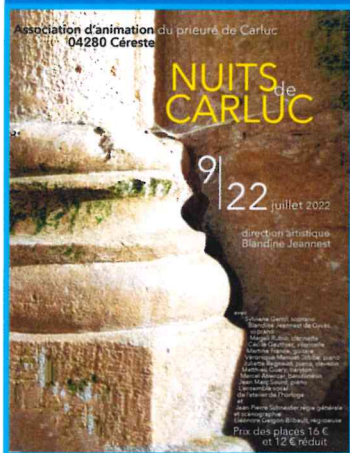
Hôtel de Ville : 04.92.79.00.15 / mairie@cereste.fr
Office de tourisme : 04.92.79.09.84 / oti@cc-paysapt.fr
Médi@thèque : 04.92.79.06.95 / mediatheque@cereste.fr

La Gazette : Directeur de Publication : Gérard Baumes

Dépôt légal à parution - Tirage 900 exp

Imprimé sur papier recyclable et bio-dégradable. - Ne pas jeter sur la voie publique
Impression : Imprimerie Mollet-Manosque - Imprim'Vert

Festivités été 2022 à Céreste



Nuits de Carluc à Céreste

Samedi 9 juillet au Prieuré de Carluc à 19 h : Les Voix du baroque , ensemble vocal de l'atelier de l'horloge

Dimanche 17 juillet au Prieuré de Carluc à 19 h : le Lac de l'Eychauda , récital guitare et poésie et à 21 h spectacle musical : Horizon

Jeudi 21 juillet à 21 h place des Marronniers : rappelle-toi Barbara, spectacle musical

Vendredi 22 juillet Prieuré de Carluc à 19 h Musique du Monde Tango X3

Les nuits de Carluc auront lieu également à LURS le mardi 12 juillet à 21 h, à REILLANNE le vendredi 15 juillet à 19 h et à MONTJUSTIN le mardi 19 juillet à 21 h.

Réservations: 07 86 90 95 00

Fête Votive Céreste

22-24 Juillet 2022

Vendredi 22 juillet
DJ Haute tension - Parking derrière l'école - Route de Vitrolles
fête foraine sur les places du village

Samedi 23 juillet
21h00 Orchestre - Claude Roussel
22h00 Feu d'artifice - parking derrière l'école - Route de Vitrolles
Fête foraine sur les places du village

Dimanche 24 juillet
Fête foraine

Attractions foraines durant les 3 jours

Fête du 14 Juillet 2022

Place Général de Gaulle

Cette année la traditionnelle Fête du 14 juillet aura lieu sur la Place Général de Gaulle. Apéritif offert par la Mairie, pique-nique, animation musicale et soirée dansante.

3 Juillet :
Tournoi de Foot
8 / 14 ans
au Stade Municipal



Jeudi 28 juillet à 21 h au Théâtre de plein air (Parc des Plantiers)

« **Las Gabachas de la Cumbia** vous embarquent à destination d'un univers musical aux couleurs de l'Amérique Latine. Inspirées par la cumbia, une musique traditionnelle de Colombie, ces 7 musiciennes débordantes d'énergie, de passion et de générosité revisitent à leur manière ce répertoire : elles proposent ainsi un mariage entre la sensibilité des standards colombiens et l'intensité de leurs influences musicales respectives.

Pour vous faire danser, Las Gabachas allient harmonies de voix, congas, percussions, clarinette, saxophones, piano et basse.

Plus qu'un concert, ce spectacle est un enchantement nourri de ce plaisir d'expressions plurielles, des échanges et de l'intense complicité avec le public, dans une ambiance chaleureuse et festive. »



La Strada

En raison des travaux dans la cour de l'école, les séances de cinéma de l'été auront lieu à la salle des fêtes, les samedis 9 juillet, 6 et 20 août à 21 h.

A partir de septembre, le lieux de projection vous sera confirmé par la mairie et l'association La Strada

CERESTE

15 Août 2022

21 h Spectacle place Général de Gaulle
22 h 30 Haute Tension Nouvelle Génération
23 h FEU d'ARTIFICE Suite du spectacle

Informations commune de Céreste

ETAT-CIVIL

Mariages

Le vendredi 3 juin, Julia ANDRÉ et Nicolas MEILLIER se sont dit oui dans la salle du Conseil Municipal de Céreste. Salle longtemps utilisée par le grand-père de Julia, Dr Adolphe ANDRÉ qui fut maire de notre village de 1971 à 1995. Félicitations aux jeunes mariés !!!



Le samedi 30 avril Emilie HERVÉ et Serge CLAVERO ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux. Félicitations et tous nos vœux de bonheur.



Naissances

JABOULAY Paola, le 12 janvier 2022.
BONNET Maëlia, le 2 juin 2022

Décès

BRUCKER André, 30 avril 2022
CHANSARD François, 25 février 2022
DALMASSO épouse PACCHIANO Edith, 19 février 2022
LAURENT Jean-Paul, 07 mai 2022
MÉGY Renée, 06 janvier 2022
NIQUET Yannick, 20 mai 2022
SCHMITT veuve BIENBOIRE Marie Madeleine, 13 mai 2022
SIGNORET épouse ESCOFFIER Cécile, 17 janvier 2022
SIMONDI Caterina, 10 mars 2022

Inscription ZOU pour les transports scolaires

Inscription en ligne dès le 21 juin sur : zou.maregionsud.fr et laissez vous guider. Préparez vos documents attestant votre scolarité, une photocopie d'une pièce d'identité, une photo d'identité du titulaire, connectez vous et recevez votre PASS ZOU qui sera valable dès le 1er septembre 2022.

+ SIMPLE + RAPIDE

Découvrez le nouveau site

ZOU!



Nouveau à Céreste

La **TOUR de PIZZ** et son équipe : Christine, Jano et Anaïs vous accueillent à la Pizzeria cours Aristide Briand du mercredi au dimanche de 18 h à 22 h (fermeture lundi et mardi) pour tous renseignements Tel 06 12 84 88 97.



Adressage Rappel

Les plaques de votre nouveau numéro d'habitation, suite à la mise en place de l'adressage métrique sont à votre disposition en Mairie.

Fibre optique

Toute personne qui a la connexion Fibre optique, dispose d'une Box Internet télévision compris dans l'abonnement, avec laquelle on reçoit toutes les chaînes de la TNT plus de nombreuses autres chaînes gratuites dont la Chaîne N° 288 BFM Dci Provence, sur cette chaîne on peut suivre les informations et reportages concernant le département des Alpes de Haute-Provence.



Horaires d'ouverture de la piscine municipale

Du 1er juillet au 31 août : tous les jours, sauf le mardi, de 10 h 30 à 13 h et de 15 h à 19 h 30.

Cimetière : procédure de reprise de concessions

Une procédure de reprise de concessions en état d'abandon est en cours conformément au Code Général des Collectivités Territoriales. Un constat d'abandon aura lieu le mardi 26 juillet à 9 h 30 en présence du Maire et de son adjoint M HAMEAU. Le Maire invite les héritiers ou les personnes chargées de l'entretien des tombes concernées à être présents ou se faire représenter par un mandataire dûment autorisé. Un panneau a été posé sur les tombes concernées. Pour tous renseignements contactez la Mairie.

CETTE CONCESSION EN ETAT D'ABANDON FAIT L'OBJET D'UNE PROCEDURE DE REPRIS
VEUILLEZ VOUS ADRESSER A LA MAIRIE

Expression des élus s'unir pour Céreste avec Stephane DURBEC



"Deux jugements du Tribunal Administratif en date du 26 mars annulent deux délibérations de la municipalité, à ce jour, aucune décision n'est prise pour tirer les conséquences de droit, tant sur de la création d'une Commission des Finances que sur le fait que des personnes qui occupent irrégulièrement le domaine privé de la commune. Quelles sont les modalités que le Maire entend mettre en œuvre pour la parfaite exécution des décisions du Tribunal ?

Ces décisions confirment, qu'il est bon que tout conseil municipal ait en son sein une opposition constructive qui soit vigilante sur tous les sujets et incite à veiller au respect de la légalité à chaque instant. C'est une situation que la majorité municipale ne connaissait pas et qui l'a laissée commettre des erreurs.

A Céreste comme partout, dura lex, sed lex !!!"